



EDITION DE L'AMICALE DU STALAG IV C

"ÉCHOS DU IV C"

SIEGE ET DIRECTION :
46, rue de Londres, 75008 Paris
Téléphone : 293-22-10

Compte chèques postaux : Paris 6.144-61

Inscription à la Commission Paritaire N° 784-D-73

Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

CONVOCAATION

ANCIENS P.G. DU IV C

Vous êtes tous très cordialement priés d'assister à la quarante-et-unième Assemblée générale statutaire de l'Amicale nationale du Stalag IV C, qui se tiendra le

VENDREDI 22 MARS 1985

à partir de 10 heures dans les Salons Vianey, 98, quai de la Rapée, 75012 Paris

ORDRE DU JOUR :

Rapports : moral, d'activité et financier
Renouvellement du Comité directeur
Questions diverses

13 HEURES, REPAS AMICAL DANS LES SALONS VIANEY
98, QUAI DE LA RAPEE - PRIX : 200 F PAR PERSONNE

LISTE DES CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR POUR 1985

Sur cette liste figurent seulement les noms des candidats connus au moment de l'impression du bulletin. Les candidatures sont reçues jusqu'à la date de l'élection.

PIALAT Raymond, 5205 IV C, de Saint-Denis (93) ancien du 400 de Bodenbach (membre sortant).

PASCAUD Elie-Jean, 34288 IV B, de Saint-Michel-sur-Orge (91), ex-président de la C.S.M. et du Comité de Parrainage, ex-homme de confiance général du stalag (président sortant).

MOULIN René, 5032 IV C, de Paris, ancien du 400 de Bodenbach (district de Tetschen), (membre sortant).

MOREAU Marcel, 55636, d'Herblay (95), ancien de Brux Hydrierwerk (membre sortant).

LE TOULLEC Georges, 5739 IV C, de Paris, ancien de Obernitz, Ranay, Turn V (Teplitz), de Kastanien-Garten et de Silbererbleiche (Komotau), ex-musicien de l'orchestre de Komotau (vice-président sortant).

HEUGUEROT René, 37894, de Tours (37), ancien de Brux Hydrierwerk, Oberleutensdorf et Niederleutensdorf, et de la troupe théâtrale d'Ober (secrétaire sortant).

CHAPON Joseph, 22343, de Gagny (93), ancien de Komotau, Reichenberg, Friedland, Teplitz (membre sortant).

CARON Michel, 5031 IV C, de Carrière-sur-Seine (78), ancien de Bodenbach et Schmidding Lange (membre sortant).

BERRANGER Adrien, 61653, Tours (37), ex-homme de confiance de Gorkau, ancien de Silbererbleiche (Komotau), (trésorier sortant).

IL EST BIEN ENTENDU
QUE NOUS ACCEPTONS LES CANDIDATURES AU COMITE
JUSQU'AU 10 MARS

COTISATION ET BONS DE SOUTIEN

Nous remercions tous les camarades et nos chères amies d'avoir répondu à l'appel de l'Amicale, en réglant parfois généreusement, la cotisation annuelle 1984 et nos bons de soutien, le produit de nos bons allant entièrement à nos œuvres sociales.

Nous attirons par contre l'attention de tous que devant les charges qui pèsent sur nous, nous devons porter le montant de la cotisation 1985 à 40 F (montant entériné par l'Assemblée générale prochaine).

Nous savons que nous pouvons compter d'ores et déjà sur la bonne volonté de chacun et de chacune pour nous permettre de continuer à assumer notre tâche, et vous renouvelons nos vifs remerciements pour la confiance dont vous nous honorez.

Nous vous espérons nombreux aussi à l'Assemblée générale de l'Amicale le 22 mars 1985 et au repas qui suivra.

REUNION DES ANCIENS DU 400 DE BODENBACH

Sont conviés à cette journée du Souvenir et de Retrouvailles, tous les anciens du 400 de Bodenbach.

— LE 28 FEVRIER 1985, au restaurant Weber, Parc des Buttes Chaumont, 75019 Paris, métro Botzaris.

Les camarades venant en voiture trouveront un parking à leur disposition dans le parc.

— Le rendez-vous est fixé entre 12 h 15 et 12 h 30 à la sortie du métro, s'il fait beau, sinon chez Weber.

A trois mois près, on fêtera le quarantième anniversaire de notre retour en France... 1940-1945. Tu n'as sûrement jamais oublié, alors si tu le désires, viens avec ta femme passer quelques moments bien agréables dans une ambiance formidable et au milieu de fidèles amis. Une amitié née dans la misère ne s'oubliera jamais.

Date limite d'inscription : Samedi 16 février 1985, pour nous permettre de réserver l'un des salons Weber, auprès de René MOULIN, 33, rue du Château-Landon, 75010 Paris, téléphone : 206-47-88 (de préférence le matin).

Si nous avions la chance que le temps soit beau, chacun pourra se promener dans le magnifique Parc des Buttes Chaumont.

En espérant que ta santé est bonne, ainsi que pour ta charmante épouse, les amis CARON, PIALAT, DUFOUR et moi-même vous envoyons notre meilleur souvenir et nos très sincères amitiés et se feront une joie de vous accueillir le 28 février 1985.

P.S. — Si chaque camarade se trouve encore en contact avec un ancien, lui faire part de cette journée de retrouvailles, ce qui nous permettrait d'être encore plus nombreux. C'est ce que je fais personnellement et j'obtiens souvent un résultat inespéré. Alors... essaye.

INFORMATION

Dans le cadre du quarantième anniversaire du retour, nous informons nos camarades qu'une permanence de l'Amicale sera assurée le 14 avril prochain, au rassemblement des P.G., Porte de Versailles. Nous serons heureux d'y rencontrer des camarades.

LISTE DU TIRAGE DES CADEAUX DE NOS BONS DE SOUTIEN

(Tirage effectué le 5 décembre 1984)

GROS LOTS

N° 0601 - Bon d'achats de 1 500 F
N° 3583 - Bon d'achats de 800 F
N° 7874 - Bon d'achats de 400 F
N° 7467 - Radio réveil

0004	3 serviettes table	4244	Jeu de tarot
0012	Gant cuisine et manique	4308	Sac polochon
0034	Calculatrice	4313	Sac polochon
0058	Bte 3 savonnettes	4386	Stylo
0094	Porte cartes	4500	Essorette
0099	Pochette dame	4503	Jeu de tarot
0128	Stylo bille doré	4509	Radio transistor
0198	Gant cuisine et manique	4526	Porte cartes
0309	Foulard dame	4700	Tablier cuisine
0325	Stylo bille doré	4592	Taie oreiller
0393	Savon Nina Ricci	4856	Sac polochon
0409	Appareil Poket	4952	Stylo bille doré
0438	Porte cartes	5003	Stylo bille doré
0442	Gant cuisine et manique	5007	Stylo bille doré
0455	Bte 3 savonnettes	5068	Porte cartes
0457	Sac polochon	5246	Foulard dame
0462	Gant cuisine et manique	5259	Foulard dame
0474	Casse tête	5427	Stylo bille doré
0527	Taie oreiller	5502	Stylo bille doré
0699	Foulard dame	5508	Radio transistor
0723	Savon Nina Ricci	5518	Stylo bille doré
0733	3 serviettes table	5524	Mouli grater
0748	Bte 3 savonnettes	5552	Jeu de tarot
0758	Stylo-montre	5556	Taie oreiller
0769	Porte cartes	5563	Boogle
0798	Foulard dame	5569	Porte cartes
0862	Stylo montre	5801	Boogle
0933	Stylo bille doré	5869	Stylo montre
0982	Gant cuisine et manique	6011	Calculatrice
1050	Mouli grater	6022	Carte routière
1054	Porte cartes	6077	Foulard dame
1123	Tablier cuisine	6161	Stylo montre
1173	Casse tête	6180	Bte 3 savonnettes
1179	Stylo montre	6184	Stylo montre
1198	Bte 3 savonnettes	6309	Pochette dame
1248	Montre quartz	6527	Sac polochon
1288	Taie oreiller	6706	3 serviettes table
1303	Sac polochon	6761	Stylo montre
1425	Calculatrice	7082	3 serviettes table
1501	Stylo bille doré	7086	Gant cuisine et manique
1609	Foulard dame	7094	Savon Nina Ricci
1612	Stylo montre	7109	Sac polochon
1637	Scrabble	7123	Carte routière
1633	Foulard dame	7143	Stylo montre
1637	Scrabble	7223	Sac polochon
1668	Porte cartes	7288	Essorette
1677	Dessous plat	7300	Gant cuisine et manique
1725	Sac polochon	7318	Foulard dame
1810	Bte 3 savonnettes	7322	Stylo montre
2100	Foulard dame	7387	Porte cartes
2103	Foulard dame	7439	Taie oreiller
2398	Egouttoir robe	7649	Foulard dame
2432	Gant cuisine et manique	7749	Calculatrice
2523	Stylo montre	7886	3 serviettes table
2608	Bte 3 savonnettes	8032	Bte 3 savonnettes
2739	Montre quartz	8001	Tablier cuisine
2827	Stylo bille doré	8044	Calculatrice
2854	Taie oreiller	8048	Carte routière
2873	Mouli grater	8073	Foulard
2929	Bigg foot	8084	Sac polochon
2952	Sac polochon	8100	Pochette dame
2957	Stylo bille doré	8122	Bte 3 savonnettes
2983	Gant cuisine et manique	8161	Stylo montre
3019	Foulard dame	8333	Casse tête
3034	Bte 3 savonnettes	8375	Stylo
3073	Stylo bille doré	8527	Appareil poket
3078	Essorette	8705	Stylo montre
3093	Stylo bille doré	8853	Taie oreiller
3140	Sac polochon	8880	Taie oreiller
3250	Foulard dame	8883	Sac polochon
3392	Scrabble	8886	Foulard dame
3425	Taie oreiller		
3599	Sac polochon		
3748	Foulard dame		
3827	Cadre photos		
3918	Foulard dame		
3923	Stylo montre		
3957	Mouli grater		
3973	Foulard dame		
4048	Stylo bille doré		
4056	Stylo montre		
4162	Sac polochon		

Les lots peuvent être retirés, contre présentation du billet gagnant, à l'Amicale du Stalag IV C, 46, rue de Londres; de préférence l'après-midi entre 14 et 16 h 30 ou expédiés en colis simple contre l'envoi du billet gagnant en y joignant 13 F en timbres poste.

Bureaux fermés les samedis et dimanches.

Bulletin d'inscription au déjeuner amical du VENDREDI 22 MARS 1985

Je m'inscris pour place(s) pour le déjeuner qui suivra, à 13 heures, l'Assemblée générale de l'Amicale qui aura lieu dans les Salons Vianey, 98, quai de la Rapée à 10 heures précises.

Nom : Prénom :

Adresse :

et vous joins la somme de 200 F × personnes,

soit au total F en un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Amicale du Stalag IV C.

A le 1985

Signature :

A faire parvenir à l'Amicale du Stalag IV C 46, rue de Londres à Paris (8^e), AVANT LE 10 MARS 1985 dernier délai.

F.P. RES 405



LES RASSEMBLEMENTS U.N.A.C. EN 1985

Quarantième anniversaire de notre retour de captivité et de la création de nos Amicales

10 MARS : Journée annuelle amicaliste sarthoise au Mans.

24 AVRIL : Inter-Provence (départements méditerranéens) à Montpellier et à La Grande Motte.

28 AVRIL : Journée annuelle U.N.A.C.-Nord à Lomme.

2 MAI : Rassemblement U.N.A.C. pour les départements de l'Orne et limitrophes à Vimoutiers (Orne).

30 MAI : Congrès annuel du Groupement des Amicales de la Région lyonnaise à Lyon.

16 JUIN : Rassemblement annuel U.N.A.C. pour les départements du Sud-Ouest à Tarbes.

12 SEPTEMBRE : Rassemblement annuel U.N.A.C. pour les départements de l'Est à Pont-à-Mousson - Montauville (Cimetière national).

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RETOUR ET DE LA CRÉATION DE NOS ASSOCIATIONS DE P.G. : Dans le cadre des cérémonies organisées par la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. à Paris le 14 AVRIL Porte de Versailles (retrouvailles par anciens oflags et stalags).

A toutes ces manifestations d'un **ANNIVERSAIRE EXCEPTIONNEL — PARTOUT** — tous les anciens P.G., leur famille, leurs amis sont très cordialement invités. **PARTOUT** nous devons nous retrouver **NOMBREUX, TRES NOMBREUX...** nous comptons sur **TOUS**.

11 Novembre

Cette annuelle cérémonie du Souvenir de tous les morts des guerres et de la reconnaissance envers nos glorieux anciens de 1914-1918 a revêtu une nouvelle fois, partout en France devant les monuments et à Paris place de l'Etoile, à l'Arc de Triomphe et devant le tombeau du Soldat inconnu, la noblesse, la tenue, la grandeur dont ces cérémonies ne doivent, en aucun cas, se départir.

C'était aussi la célébration du 70^e anniversaire de la Grande Bataille de la Marne. Déroulement et rythme habituels.

Il est dommage pour les 100 ou 150 000 anciens de 1914-1918 encore vivants, la cérémonie de l'Etoile n'ait pas été transmise en direct par la télévision, ces braves anciens pour la plupart ne pouvant plus se déplacer auraient été heureux de participer avec leur cœur, devant leur poste, à cette cérémonie grandiose toute à leur honneur... oui dommage ! (Elle a été retransmise en partie au journal de 12 heures).

Par contre, à noter avec plaisir que F.R.3 dans son émission « Liberté 3 » du 10 novembre 1984 vers 14 h 30 - 16 heures avait invité les représentants des grandes Associations d'anciens combattants et victimes de guerre... Bravo.

Marcel SIMONNEAU.

VŒUX 1985

... Très amicalement...

Le président et les membres du Conseil d'administration de l'U.N.A.C. adressent à tous les membres, dirigeants et adhérents, de nos Amicales, à leur famille, leurs vœux les plus fraternels de bonne et heureuse année, surtout de bonne santé.

40^e anniversaire du retour

CEREMONIE DU 14 AVRIL 1985 A PARIS, PORTE DE VERSAILLES, ORGANISEE PAR LA FNCPG-CATM

PROGRAMME

- 8 h 30 : Office œcuménique.
- 9 h 30 : Le Grand Orchestre de C. DELIVIER.
- 10 h 15 : Cora VAUCAIRE.
- 10 h 50 : Los Calchakis.
- 11 h 15 : Patrick BURGEL.
- 11 h 50 : Lucien LUPI et Dany LAURI.
- 12 h 25 : Nicole RIEU.
- 12 h 50 : Les Palata.
- 13 h 20 : La Féerie des Eaux de Peter JOHN.
- 14 h 00 : La Batterie Fanfare de la Garde Républicaine.
- 15 h 10 : Séance officielle, allocutions.
- 17 heures : NICOLETTA.

Durant toute la journée **retrouvailles** au stand du Comité National d'Entente P.G., aux emplacements réservés aux Amicales (zone n° 2), s'il fait beau **dehors** le long du hall n° 5.

La zone n° 1 est réservée à l'animation permanente (programme ci-dessus) et à l'Office œcuménique. Zone n° 2 : stands des diverses activités de la Fédération, Comité d'Entente, stands régionaux des Associations départementales, exposition sur la captivité et la guerre en Afrique du Nord. Zone n° 3 et 3 bis, réservée à la restauration (zone 3 les plateaux repas froids, zone 3 bis, restauration traditionnelle).

INSTRUCTIONS DE LA FEDERATION

— Droit d'entrée : 30 F par personne, matérialisé par une **plaquette-programme** et un **badge** au sigle de la Fédération, se les procurer soit auprès des Associations départementales, soit à l'U.N.A.C., 46, rue de Londres, 75008 Paris, avec le règlement et les frais de poste pour l'envoi, **CELA AVANT LE 15 MARS 1985 DERNIER DELAI**.

Ceux qui veulent profiter de la restauration à l'intérieur du Parc

AMICALE NATIONALE DES P.G. RESISTANTS D'ALSACE-MOSELLE

Très urgent : Circulaire numéro 2 du 30 octobre 1984.

Suite à l'entretien en date du 29 octobre 1984 des camarades : HAMMES (Strasbourg), HAASER (Metz) et BAECHLER (Colmar), avec Monsieur LAURAIN, notre ministre de Tutelle, tous nos camarades inscrits à notre Amicale et n'ayant pas encore la carte du Combattant Volontaire de la Résistance (C.V.R.) doivent demander de **toute urgence** les formulaires correspondants aux A.C. puis dûment remplis, les envoyer à l'adresse ci-dessous :

Monsieur Jean LAURAIN
Ministre des Anciens Combattants
Mission Interrégionales
1, rue de la Haye, 57000 Metz

N.B. - Lors du décès de notre camarade Charles WENGER, la caisse de l'Amicale étant vide, nous serions reconnaissants si les membres de notre Amicale pouvaient participer aux frais de correspondance, photocopies, etc... en faisant parvenir au maximum : un versement de 20 F, par C.C.P.

Bien amicalement et merci d'avance.

Pour le Comité :
Ferdinand BAECHLER,
2, place Charles-Spindler,
68000 Colmar.

des Expositions doivent en faire la **réserve** avec leur **droit d'entrée**, au nom de Union Nationale des Amicales de Camps. Propositions pour les repas :

— **Zone 3** : prix du plateau-repas : 80 F, comprenant : cœurs d'artichauts, terrine de veau et de légumes, contrefilet rôti, blanc de dinde, carottes grelots, salade algérienne, fromage, tarte aux fruits, 1/4 de boison, pain (le tout dans un coffret jetable avec couverts, serviettes et condiments) ; service de 11 heures à 15 heures.

— **Zone 3 bis** : restauration traditionnelle à 130 F comprenant : croustade de jambon au madère, pièce de bœuf rôtie aux herbes, pommes fondantes, plateau de fromages, tarte aux fruits, café, vins : sauvignon, vin de pays, eau minérale (boisson sur la base d'une demi-bouteille par personne) ; service à partir de 11 h 45.

— **Très important** : étant donné les conditions draconiennes des restaurateurs **il ne sera effectué aucun remboursement...**

Bien entendu de nombreux restaurants situés à proximité du Parc des Expositions peuvent accueillir également les participants.

Une cérémonie d'hommage aux Morts étant prévue dans l'enceinte du Parc, il est recommandé à nos camarades porte-drapeau de se munir de leur drapeau. (Ces derniers seront déposés sur des râteliers prévus à cet effet dans la zone n° 1, ils compléteront ainsi la décoration de cette zone en particulier pour la séance officielle de l'après-midi).

— **Accès et stationnement** : plusieurs lignes d'autobus conduisent à la Porte de Versailles et la station « Porte de Versailles » de la ligne de métro n° 12 est située à l'entrée du Parc des Expositions.

Un emplacement de stationnement est prévu dans l'enceinte du Parc des Expositions et avec l'accord de la préfecture de police le stationnement sera possible aux alentours, notamment sur le boulevard Victor entre le pont du Garigliano et la Porte de Versailles, à l'exception du carrefour constitué par la place de la Porte de Versailles. Ces dispositions sont également valables pour les voitures particulières. (Nous demander une photocopie de la lettre de la préfecture de police pour les chauffeurs).

Nous vous donnerons bien entendu, chaque mois, de nouvelles informations si nécessaire.

Nous souhaitons que beaucoup de nos camarades assistent à cette **grande manifestation du quarantième anniversaire de notre retour et de la création de nos Associations de P.G.** Nous devons aider au maximum nos camarades de la Fédération dans cette importante organisation, le plus simple est avant tout de se conformer à tout ce qui précède. Nous comptons sur vous, **bon voyage et à bientôt...**

Marcel SIMONNEAU.

« LE LIEN »

46, rue de Londres, 75008 Paris
Directeur de la publication
Georges ROCHEREAU
Cotisation annuelle, donnant droit à l'envoi du journal : 45 F
Dépôt légal : Décembre 1984
Imprimerie ADAM : 75018 Paris

La Chronique du Président

Comme promis le mois dernier je reprends la suite de l'article « PLEINEMENT D'ACCORD » concernant le « MEMORANDUM » édité par nos camarades de la Fédération concernant nos « problèmes »...

PENSIONS D'INVALIDITE ET ALLOCATIONS F.N.S. (Fonds National de Solidarité)

Les pensions d'invalidité ou d'ayants-cause représentant la compensation d'un préjudice particulier, il serait normal que leur montant n'entre pas en ligne de compte dans l'évolution des ressources des éventuels attributaires de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité.

MENSUALISATION DU PAIEMENT DES PENSIONS

L'article 61 de la loi de finances pour 1975 a prévu la réalisation progressive de la mensualisation des pensions, sans fixer de délai pour l'achèvement de ce programme. Un certain nombre de départements ne bénéficient pas encore de cette mensualisation, ils doivent l'être dans les plus brefs délais.

PENSIONS AU TAUX NORMAL ET AU TAUX EXCEPTIONNEL

La loi a fixé en principe à l'indice 500 (la moitié de la pension d'un invalide à 100 %) le taux de pension des veuves au taux normal.

La loi de finances pour 1980 a accordé ce taux à toutes les veuves de guerre âgées de plus de 40 ans, ce qui recouvre la plupart des cas.

Toutefois, l'indice réel attribué par les lois de finances successives est inférieur à l'indice 500 (467,5) et c'est ce taux qui sert aux calculs des pensions au taux spécial ou exceptionnel. Le taux exceptionnel devrait être égal aux 4/3 du taux normal, soit l'indice 666, or il n'est actuellement qu'à l'indice 618.

Le taux de reversion devrait être égal aux 2/3 de 500 points soit 333 points, alors qu'il n'est que de 309 points.

TICKET MODERATEUR DES NON-SALARIES (Pensions à moins de 85 %)

Les invalides de guerre PENSIONNES à moins de 85 %, assujettis au régime des Travailleurs Non Salarisés (T.N.S.) ne sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie que pour les affections ayant entraîné l'invalidité, alors que les assurés du REGIME GENERAL qui sont dans la même situation bénéficient de cet avantage dans tous les cas. Les pensionnés de guerre TRAVAILLEURS NON SALARIES considèrent cette différence de traitement comme une injustice, il serait judicieux que cette inégalité soit supprimée dans les meilleurs délais.

Nous continuerons le mois prochain l'examen des chapitres suivants de ce très intéressant Mémoire de la Fédération.

Marcel SIMONNEAU.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE LA DEFENSE, CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS

DIRECTION DES STATUTS ET DE L'INFORMATION HISTORIQUE

souhaiteront, programme des commémorations associatives).

c) Cérémonie nationale :

Le dimanche 21 avril 1985, une cérémonie nationale d'hommage aux prisonniers de guerre sera organisée à la nécropole de Montauville (Meurthe-et-Moselle), nécropole dans laquelle ont été regroupés les prisonniers de guerre décédés pendant leur captivité et dont les corps n'ont pas été réclamés. **Cartes d'invitation à demander dès maintenant à l'U.N.A.C.** (timbre pour l'envoi) ou auprès des Associations départementales.

d) Edition de support visuel à la commémoration du retour :

Le 8 mai, deux timbres dessinés par Raymond MORETTI seront émis : l'un symbolisera le retour (prisonniers de guerre, déportés, personnes contraintes au travail en pays ennemi), l'autre la victoire et la paix.

Ces deux timbres serviront de support à l'émission :

— De souvenir philatéliques (un timbre sur le « retour », un autre sur « victoire et paix ».

— De boîtes d'allumettes (un timbre sur le « retour », un autre sur « victoire et paix ».

— D'affiches (un timbre sur le « retour », un autre sur « victoire et paix ».

— De médailles commémoratives (un timbre sur le « retour », un autre sur « victoire et paix ».

2. — Programme associatif :

Une première liste des manifestations organisées par des Associations nationales est donnée, elle pourra être complétée, à mesure que les renseignements parviendront.

Le Directeur,
Serge BARCELLINI.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 7 NOVEMBRE 1984 :

— **Associations convoquées représentant les anciens P.G., l'U.N.A.C. était présente :**

1. — Programme national en vue du quarantième anniversaire de la libération des camps et du retour (paix et réconciliation).

a) Création d'un film :

— L'I.N.A. (Institut National de l'Audiovisuel) réalise un film de trois heures (trois épisodes) sur les prisonniers de guerre 1940-1945. Ce film sera programmé à la télévision en avril 1985.

— La liste des Associations d'anciens P.G. a été fournie aux réalisateurs du film pour qu'ils contactent un certain nombre d'entre eux dans un but d'interview.

— La Direction des Statuts et de l'Information historique n'a pas de responsabilité dans le contenu final du film.

b) Publication d'un dossier documentaire :

— La Direction des Statuts et de l'Information historique publiera au début du mois d'avril 1985, un dossier documentaire sur les P.G. et la libération des camps.

Ce dossier sera composé de trois types de fiches :

— Des fiches historiques (la vie dans les camps, les camps spéciaux...).

— Des fiches d'histoire commémorative (les monuments commémoratifs érigés dans les camps, la nécropole de Montauville).

— Des fiches de programme commémoratif (programme national et pour les Associations qui le

Comité d'entente P.G.

REUNION DU 23 OCTOBRE 1984

Assistaient à la réunion :

— Pour la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. : GOUJAT et PEYRE.

— Pour l'U.N.A.C. : SIMONNEAU, BERNHEIM et SCHWOB.

— Pour l'A.C.C.A.P. : DEROY, PELISSARD et SAUTEJEAN.

— Pour l'U.N.E.G. : PICARD, DALIN et SALONEZ.

En ouvrant la séance à 15 heures, le président René PICARD indique qu'il est heureux de pouvoir recevoir dans de meilleures conditions qu'auparavant les membres du Comité d'entente P.G. dans les nouveaux locaux que l'U.N.E.G. occupe au 42, rue du Louvre depuis le mois d'avril dernier.

Après avoir remercié les représentants des trois Associations P.G. de leur présence, il passe à l'ordre du jour et donne la parole à notre ami Jacques GOUJAT.

DEFENSE DES DROITS

GOUJAT aborde immédiatement l'important problème du projet de budget 1985 et rappelle que le point fort de l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. à Strasbourg a été exprimé par le président PEYRE devant Monsieur LAURAIN, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

L'U.F.A.C. et l'ensemble des Associations d'anciens combattants regrettent que ce projet de budget ne comporte qu'une augmentation de 0,71 % sur celui de 1984. Autant dire que cette augmentation plus que légère est insignifiante et qu'elle ne permettra pas de couvrir les augmentations des fonctionnaires du secrétariat et de l'Office.

Il a d'ailleurs été décidé la suppression de 103 emplois à l'Office national des anciens combattants, ce qui risque de perturber sérieusement le fonctionnement des services départementaux.

Il faut en outre considérer que l'augmentation du budget général de la nation se chiffre au niveau de 6 %, ce qui représente pour le budget des anciens combattants une diminution de plus de 5 % par rapport au budget général.

Après le Congrès de Brest de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M., le Conseil parlementaire s'est réuni et GOUJAT résume les discussions. Puis il rappelle que l'U.F.A.C. a pris la décision de lancer une journée d'envoi de télégrammes à tous les députés à l'Assemblée nationale le 22 octobre avant la discussion du budget.

Ensuite GOUJAT évoque le problème de la campagne double que réclament les anciens d'Algérie appartenant à la Fonction publique. Puis pour terminer sur le problème de la Défense des Droits, GOUJAT rappelle la demande de sa Fédération de faire ouvrir les portes des Services départementaux de l'Office des anciens combattants aux veuves de nos camarades titulaires de la carte du combattant.

PEYRE intervient pour déclarer qu'il est contre le terme « revendication » que l'on utilise un peu trop souvent à son avis. Il estime avec juste raison que nous avons des droits et que ce sont ces droits que nous devons exiger.

REUNIONS ET MANIFESTATIONS

3 septembre :

Comme chaque année, la F.N.C.-P.G.-C.A.T.M. a célébré l'anniversaire du début du deuxième conflit mondial. Beaucoup de monde à la réception de la rue Copernic et ensuite à la cérémonie à l'Arc de Triomphe.

16 octobre :

GOUJAT rappelle l'histoire de cette cérémonie et rappelle que c'est la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. qui a pris l'initiative de demander l'inhumation d'un soldat inconnu d'A.F.N. à Notre-Dame de Lorette. Cette cérémonie, cette année encore a connu un vif succès ; plus de 5 000 participants, mais on assiste à une tentative d'exploitation par d'autres Associations A.F.N.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.F.A.C.

A Strasbourg, du 11 au 13 octobre. Bien dans l'ensemble. Participa-

tion nombreuse des Associations. A retenir la diminution de la cotisation proposée par la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. et adoptée par le Conseil d'administration. PICARD a participé à la Commission des Affaires internationales et il commente l'intéressante motion présentée par cette Commission et adoptée par le Congrès concernant la Motion de Madrid et les travaux de Stockholm.

A ce sujet, GOUJAT indique qu'il revient de Belgrade et il rend compte des travaux de la Conférence de Belgrade qui a siégé du 18 au 20 octobre.

Un texte par consensus mutuel a été publié comprenant deux propositions :

— Réunion du Comité de Coordination à Helsinki, en août 1985, dixième anniversaire de la signature de l'Acte final.

— Projet d'une conférence mondiale des anciens combattants en 1986 pour actualiser les problèmes anciens combattants.

GOUJAT précise que la C.I.A.P.G. s'est manifesté pendant la Conférence de Belgrade sur les points suivants :

— Rapprochement des Etats riverains au niveau de la sécurité dans le bassin méditerranéen.

— Aide au tiers-monde.

— Problèmes économiques.

VEUVES P.G.

Une Assemblée générale d'information aura lieu le 1^{er} décembre à la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. Une veuve sera désignée par chaque département.

CONGRES NATIONAUX

— U.N.E.G. : Bon Congrès à Rouen du 11 au 13 mai.

— F.N.C.P.G. - C.A.T.M. : Bon Congrès à Brest du 4 au 7 octobre.

Bonnes propositions et résolutions. Le problème des Congrès dont les dates sont trop rapprochées a été évoqué. Exemple : F.N.C.P.G.-C.A.T.M. et U.F.A.C. Pas de candidatures pour les Congrès de 1985.

LYON

Réunion du Groupement des Amicales de camps du jeudi 18 octobre

Présents : GIAUSSERAND, SAUVE, BOYET (I) ; ARNAUD, POIZAT (III) ; BESSON, WITMEYER (IV) ; AMARNIER, SIVARD (VII) ; BARDIN, BOZONNET, SEGNOBOSC (VIII) ; SEBASTIA, VIRIEUX (IX) ; CHRETIEN, PIN (X et XI) ; DUVION, CLERMONT, VIRY (XII) ; DUFOUR, LECOINTRE, SEBELIN (XIII) ; BAILLY, CHALESIN (XVII) ; BOUQUIER (369).

Excusés : CHATENOUD, GUY, MICHON, PAGAY, RAMU, RENARD, WAUTOT.

La séance est ouverte à 15 h 20. BESSON accueille les participants, puis rappelle les derniers décès survenus parmi les membres de notre Groupement, ceux de COQUARD (I) BALLUFIN (VII), BERGER (XII), CHASTAGNER (XIII), HOTTON (369), et fait observer une minute de silence à leur mémoire et à celle de tous nos disparus.

Des nouvelles sont données de PAGAY, GUY, WAUTOT, RENARD et des vœux de rétablissement sont formés pour ces derniers et tous nos autres malades.

Le P.V. du 21 juin 1984 est lu et adopté à l'unanimité. BESSON signale ensuite l'attribution de distinctions à Monsieur Félix GACHET de l'Office départemental des A.C. (chevalier de la Légion d'honneur) et à Monsieur DEMMA, président de l'U.F.A.C. (Ordre national du Mérite).

— L'appel de SIMONNEAU au rassemblement de tous les A.P.G.

— Le projet de GAIN (U.N.A.C.) de regroupement des archives relatives à la captivité.

QUARANTIEME ANNIVERSAIRE

Un livre blanc qui reprend toutes les démarches depuis douze ans sur le droit à l'information publié par la Fédération semble avoir porté. En liaison avec l'Institut National de l'Audiovisuel, trois émissions d'une heure sur la captivité dans le cadre du quarantième anniversaire de la libération des camps. Le découpage sera effectué avec le concours du professeur Yves DURAND. Le livre blanc est disponible.

Les cérémonies des 13 et 14 avril sont en préparation. Le 13 avril, un Conseil national de la Fédération aura lieu dans la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche. Participeront à ce Conseil, les membres et les invités.

Le 14 avril, à la Porte de Versailles, exposition et animation permanentes sur 15 000 m². GOUJAT donne le détail de l'organisation et du programme. Les estimations de la Fédération sont basées sur 12 000 participants. Un certain nombre de stands seront à la disposition des Associations. Location du stand : 7 500 F. Il peut être envisagé de prendre un stand pour le Comité d'Entente.

SIMONNEAU fait part de son désir de voir créer des points de rencontre des anciens P.G. par stalag et oflag. Il rappelle que cette formule avait été envisagée au départ. GOUJAT indique que cette proposition devra être étudiée par les organisateurs.

COMITE FEDERAL DE LA F.N.C.P.G.-C.A.T.M.

Il se réunira les 7 et 8 décembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

DEROY et PELISSARD indiquent que l'A.C.C.A.P. ne pourra pas louer de stand pour la manifestation du 14 avril, le prix de la location étant trop élevé pour les finances de leur Association.

La prochaine réunion du Comité d'Entente aura lieu le mardi 8 janvier à 15 heures au siège de l'U.N.A.C., rue de Londres.

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, le président PICARD lève la séance à 17 heures et invite les membres du Comité à boire le verre de l'amitié.

Le Secrétaire Général,
Louis DALIN.

— L'installation du nouveau directeur de l'Office départemental, Monsieur Michel FABRE, qui a assuré BESSON d'une participation affective aux manifestations des Associations nous concernant.

BESSON nous a représentés en diverses occasions : à la prise d'armes du 14 juillet, à l'anniversaire de la libération de Lyon le 3 septembre, au Comité directeur des A.P.G. le 22 septembre, au Comité de Liaison le 2 octobre, en vue de la préparation des cérémonies du 11 Novembre.

BESSON parle ensuite des difficultés rencontrées dans la prospection des annonceurs pour l'édition de la Plaquette 1985 qui sera distribuée les 8, 9, 10 et 11 mai à l'Auditorium. De l'aide est demandée en vue de l'améliorer.

BESSON annonce ensuite la date du Congrès du Groupement en 1985 : 29 et 30 mai avec le programme habituel.

Trésorerie : WITMEYER annonce un déficit certain pour 1984.

Social : Les dernières actions sont rappelées par DUVION :

— 27 juillet : Visite à Albigny.
— 27 septembre : Visite à Sainte-Foy-l'Argentière.

Il annonce les prochaines :
— 26 octobre : Visite à Albigny par les IV et les 369.

— 22 novembre : Visite à Anse avec dépôt de gerbe au cimetière, la présence des drapeaux des Amicales étant demandée, suivie de la réception à la Maison des A.C.

Circle : La fréquentation diminue. POIZAT le regrette.

BESSON remercie les participants, annonce la date de la prochaine réunion, le jeudi 20 décembre et lève la séance à 16 h 50.

Le Secrétaire,
E. SIVARD.

SARTHE

AU MANS, LE DIMANCHE 10 MARS 1985

Journée amicaliste régionale du quarantième anniversaire

A partir de 9 heures, réunion par Amicales suivant les lieux qui vous seront indiqués sur place, 14, rue du Père-Mersenne, Le Mans (à 100 m de la gare) et qui auront été indiqués dans « Le Lien » des diverses Amicales.

A 10 h 15, séance plénière de tous les amicalistes, salle Alexis-Bonnet, 14, rue du Père-Mersenne, Le Mans, sous la présidence de Marcel SIMONNEAU, Président national de l'U.N.A.C. assisté des représentants des Amicales nationales et des délégués U.N.A.C.

Dépôt de gerbe, vin d'honneur.

12 h 45, repas de l'Amitié à Ruaudin (7 km du Mans), hôtel « Le Castelet », prix 100 F (apéritif, vins fins, liqueurs compris).

Amicalistes des départements des Pays de Loire et de Normandie (et autres), nous vous attendons nombreux à cette belle journée de l'Amitié, avec votre famille bien entendu. Inscriptions :

PIERRE JOUIN, DELEGUE U.N.A.C.
24, RUE MAZAGRAN, 72000 LE MANS
TELEPHONE : (43) 84-43-41 - C.C.P. 1.208-12 P RENNES

avant le 28 février 1985, joindre le règlement à l'inscription en indiquant votre numéro d'oflag ou de stalag.

DEUIL

L'U.N.A.C. A NOUVEAU EN DEUIL

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de notre cher camarade Roger CROUZIT, 25, cité Dumas, 16000 Angoulême, délégué de l'U.N.A.C. pour le département de la Charente, ancien des Stalags XII.

Il est décédé le 24 octobre à l'âge de 78 ans.

Particulièrement sympathique et dévoué, Roger a été un bon délégué pour l'U.N.A.C. et les Amicales tout en ayant de grandes activités au sein de l'Association départementale. On ne faisait pas appel à lui en vain, il répondait toujours présent dès l'instant qu'il s'agissait de rendre service ou d'aider un camarade.

Adieu mon cher Roger, toi aussi tu resteras gravé à tout jamais dans nos mémoires, merci pour tout ce que tu as fait.

Nos très affectueuses condoléances et notre très fraternelle amitié à son épouse, à ses enfants.

Marcel SIMONNEAU.

Pour une fois BRAVO

Je ne pense pas dépasser mes prérogatives de président, devant respecter les idées de nos camarades et nos statuts en matière politique, en saluant avec une grande sympathie la décision d'un ministre, celui de l'Education qui vient de rétablir à l'école :

L'ENSEIGNEMENT CIVIQUE ET LA MORALE

sans idée politique et quel que soit son parti je crois que nous pouvons applaudir Monsieur CHEVENEMENT, nous le faisons, nous qui sommes absolument libres.

Comment a-t-on pu supprimer ces enseignements, comment a-t-on pu attendre si longtemps pour les rétablir, en constatant les ravages que leur disparition entraînait ! Dans une société « vivable », « fraternelle », « tolérante » tout citoyen doit connaître et tenir compte de ces vertus indispensables sans oublier la liberté de chacun pour chacun. Oui, bravo !

Marcel SIMONNEAU.

RECHERCHES

Le docteur Hubert DUBOC, qui a servi en qualité de médecin sous-lieutenant dans les Stalags I B puis I A, rédige actuellement une étude sur le typhus exanthématique (Fleck - Fieber) chez les prisonniers de guerre français et belges dans les camps en Allemagne au cours de la captivité de 1940 à 1945.

Il serait intéressé par tous renseignements qui lui seraient communiqués par des camarades qui ont été atteints de cette maladie ou par les médecins et infirmiers qui les ont soignés. Il recherche surtout des renseignements précis sur :

A. — Le nombre de prisonniers qui ont été atteints ainsi que le lieu (et les dates) où ces malades ont été soignés.

B. — Le nombre des camarades français et belges qui seraient décédés de cette maladie dans l'en-

droit indiqué, (camp... hôpital ou infirmerie).

C. — Eventuellement, et lorsqu'il est connu, le nom du médecin et des infirmiers qui ont soigné les malades atteints.

D. — La date... si elle est présente aux souvenirs !... à laquelle ont (ou auraient) été commencées les vaccinations contre le typhus dans le lieu signalé.

Le docteur DUBOC se déplacerait éventuellement pour recueillir des témoignages intéressants. Prière de lui écrire directement à l'adresse suivante :

Docteur Hubert DUBOC
29, rue des Annonciades
78250 Meulan

P.-S. — Peut-être que les anciens XVII B du kommando Négrelli de Linz pourraient fournir des renseignements sur les points ci-dessus exposés par le docteur DUBOC.

DONS POUR L'ENTRAIDE

Pour répondre à plusieurs demandes, nous précisons ci-après les règles de déduction fiscale des sommes versées pour l'entraide en supplément de la cotisation qui, elle, ne peut en aucun cas être retenue.

Nous pouvons établir des reçus pour tous les versements à l'entraide de cent francs et plus.

Notre comptabilité étant susceptible d'être contrôlée, il est préférable que les versements pour l'entraide (pour lesquels vous demanderez un reçu) fassent l'objet d'un chèque ou virement postal séparé de celui de la cotisation.

Nous rappelons que ces versements sont déductibles du revenu imposable dans les limites suivantes :

— 5 % du revenu imposable si les versements sont faits au profit d'une œuvre reconnue d'utilité publique.

— 1 % du revenu imposable si les versements sont faits au profit d'une autre œuvre, ce qui est le cas de nos Amicales.

Ces deux catégories ne se cumulent pas, et le total ne peut pas dépasser 5 %.

P.-S. — Joindre un timbre pour l'envoi du reçu demandé, merci.

Courrier Express Les échos du IV C

LAVAUZELLE André, (86) Chatellerault. Avec mon fraternel salut à tous les copains chers à mon cœur, ex-P.G. 52159 Sporitz II, Komotau, Tschausch.

Abbé LOXO René, (72) Fresnay. Très heureux d'avoir eu la visite d'Yves BURON pendant mon séjour à l'hôpital d'Alençon, peu après Pâques et encore depuis, ancien de Briix Teplitz et les autres camps ne sont pas oubliés... La prochaine fois écrire les noms des kommandos en italique !...

BARNETCHE François, (40) Tarnos. Mon bonjour à tous les camarades de la carrière de Skinchina !...

THOMAS Henri, (03) Commentry. Le bonjour à tous les copains de Kunersdorf.

MAINE Henri, (94) Limeil-Brévannes. Ex-55849 Sporitz I et Transch... Amitiés à tous.

BONGRAND Georges, (21) Nolay. Etant hospitalisés tous les deux, ma femme et moi, pour une durée indéterminée, vous adresse mon amical souvenir à tous.

Nous pensons que vous êtes tous deux maintenant de retour chez vous et en bonne santé. Nos vœux de prompt rétablissement.

Maurice VACHEY, (93) Montreuil. Ancien du 400 et de Alstadt, aimerait retrouver des camarades dont



les noms suivent : BRIANÇON, DU ROCHER, Bruno BLANZIEN, Marius GRAVE, Elie MALLET, Pierre REGENT (interprète d'Alstadt), Maurice STIERLAND, CESCAMA.

— Ecrire directement à Maurice VACHEY, 14 A, rue Lafargue, (93) Montreuil.

Mme RARD Hélène, (92) Sceaux. Un petit supplément pour la caisse. Toujours fidèle... Merci chère amie.

Mme DUFLOT Alice, (92) Colombes. Avec mes meilleurs sentiments pour ceux qui se dévouent et bon souvenir à ceux qui ont connu mon mari à Eidwalt, matricule 36000.

JONGH Edouard, (85) Saint-Jean-de-Monts. Souvenir très amical, tout particulièrement aux anciens de la Reichsbahn Aussig.

LETELLIER Jules, (85) Longeville. Adresse au Bureau et à tout les camarades, surtout ceux de la cuisine B de Brux, mon meilleur souvenir et leur souhaite une bonne santé.

QUINTEL Servais, (29) Ploudalmezeau. Mon meilleur souvenir à tous les anciens de Schoulinde, heureux d'avoir de leurs nouvelles par le journal.

MASSART Emile, (62) Calais. Notre amicale vit toujours malgré la disparition de nombreux frères de misère. J'ai vu avec peine la mort de mon bon camarade LAITHIER que j'aimais bien. Je l'avais connu dans des circonstances bien pénibles.

CHAMARRE, (85) Chantonnay. Mon meilleur souvenir aux anciens du laboratoire de Brux.

GROS Roger, (82) Caylus. Amical bonjour et bons souvenirs de Wittig Kratzau.

BABIN A., (49) Le Louroux-Béconnais. Un bonjour à LAURENT R., JACQUET, Guy DAURIAC et à tous ceux du voyage de 1979 en Tchecoslovaquie.

PLATHEY Léon, (71) Saint-Germain-du-Plain. Amical bonjour et bon souvenir aux anciens de Turny.

COURNOL Georges, (63) Brassac-les-Mines. Amitiés et bons souvenirs à toute l'équipe du Bureau et tous les gars du IV C, en particulier à ceux du kommando de Reichenberg.

LORRE Jean, (49) Beaupréau. Sincères amitiés à tous les camarades et spécialement à ceux que j'ai connus et plus particulièrement à ceux qui souffrent physiquement ou moralement.

MARCHAND Paul, (54) Blamont. Notre ami, ancien de Brux, vient de fêter ses nocces d'or le 2 septembre 1984.

— Chaleureuses félicitations et beaucoup de bonheur encore.

SIGNORET, (54) Laxou. Souhaite un prompt rétablissement à l'ami HEUGUEROT et à tous ceux de Prakowitz, de Brux, de Teplitz, ex-56402.



1985 40^e ANNIVERSAIRE DE NOTRE RETOUR

Afin d'animer notre journal, il a été décidé lors de la réunion de bureau, par l'ami LE TOULLEC, qu'il pourrait être sollicité auprès de nos camarades, en raison du 40^e Anniversaire du retour, quelques anecdotes sur « leur retour » du camp à leur domicile qui puissent être intéressantes ou amusantes, courtes bien entendu. Au fur et à mesure des possibilités, nous les publierons dans notre journal.

A vos plumes donc, et bon courage.

« LE LIEN »
46, rue de Londres
75009 Paris

Directeur : G. ROCHEREAU
Commission Paritaire
N° 784-D-73
Imprimerie Claude ADAM
4 bis, rue Nobel, 75018 Paris

LES YEUX QUI SE FERMENT

Nous sommes navrés d'apprendre les décès suivants de nos camarades :

— CHIRON Jean de 17 Monguyon décédé en 1984, ancien d'Aussig.

— HEURTAUD Victor de 38 Sassenage décédé le 1^{er} novembre 1983, ancien d'Oberleutensdorf.

— JORDAN Santiago de 69 Pierre-Bénite, décédé le 12 novembre 1984, ancien d'Aussig Reichenberg.

Agé de 72 ans, Joseph RONDONNET, Président de la section locale des P.G. de l'île d'Elbe (Vendée), ancien de Briix Hydrierwerk et Stad Kasern nous a quittés. Le 9 octobre 1984, ses camarades P.G. dont il s'occupait activement l'accompagnaient à l'église pleine pour la circonstance et au cimetière. Dix drapeaux avaient pris place dans le chœur. Quelques anciens de Briix Hydrierwerk étaient présents : CHAGNEAU et Mme, PUBERT, BERLAND, LOIZEAU ex Bau Bataillon IV et des veuves de camarades de Briix décédés : Mesdames FORTINEAU, BARREAU, BACHELLEREAU et sa fille.

La veille BERTIN et Mme avaient fait une visite mortuaire.

Dans une courte allocution le célébrant relatait ses différentes étapes en tant que Directeur d'école libre (le Directeur de l'Enseignement Catholique de Vendée, comme cousin, portait un des cordons du poêle). Joseph avait beaucoup de relations de par sa profession évidemment et ne comptait pas son temps. Tous reconnaissent son dévouement bénévole et ont été témoins de sa foi profondément enracinée et éprouvée et de son espérance. Qu'il repose dans la joie et la paix ! Merci, Joseph, pour ta vie exemplaire.

De la part de Pierre PUBERT qui lui était à Briix Hydrierwerk

CARNET ROSE

M. Charles PATOZ, ex 3822 Brux est heureux de nous faire part, au foyer de Jacques PATOZ et Marie-Clotilde, née DEBIEUVRE, de la naissance de leur fils prénommé Antoine, le 11 novembre 1984.

Félicitations aux grands-parents et parents, et longue vie à Antoine.

CHRONIQUE NANTAISE

Il y a quelque temps que les événements locaux (ou ma négligence à les suivre) ne m'avaient donné d'alimenter cette chronique.

Intéresse-t-elle d'ailleurs les lecteurs des ECHOS ?

Certains faits méritent pourtant d'être signalés, les IV C ayant droit, que je sache, à l'information.

DISTINCTION

A Saint-Lumine de Coutais, le 15 août dernier, en son ermitage de St-Symphorien, Monsieur Louis BRISSON, 96 ans, père et beau-père d'Anna et Raymond CORNILLEAU (Tribschitz) se voyait remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire.

C'est le Capitaine de réserve Longépée qu'il avait choisi pour être décoré, en présence du député RICHARD, du Maire BAUDOUIN, et des représentants des associations civiles et militaires dont, naturellement, son gendre, notre ami RAYMOND, président local des A.C.P.G.

Les journaux locaux ont relaté, à l'époque, les élogieux états de service du récipiendaire, déjà honoré par la Médaille Militaire en 1930.

Nos compliments et vœux de santé à Monsieur BRISSON.

NOCES d'OR, à Nantes, en octobre dernier, de nos charmants amis Elisabeth (Babette) et Fernand BOURRAU.

Avec son tact et sa gentillesse coutumière, Fernand a imaginé de dissocier l'événement familial, célébré dans l'intimité de leur descendance, et la fête, quelques jours plus tard, le 21 octobre, avec leurs seuls amis P.G., ceux que l'on aime à retrouver souvent, avec effusion, fraternellement. Et ils sont nombreux pour Fernand et Babette !

Parmi eux, il y avait les Ténors de l'Amicale nantaise des IV mais, surtout, un groupe imposant se remarquait par son exubérance et sa familiarité : celui des IV C de Tribschitz dont Edouard, le frère des frères de Fernand, venu avec lui en novembre 1940 de Poméranie pour les Sudètes.

Les cadeaux de circonstance, choisis avec humour, ont été découverts au cours du repas, faisant l'objet d'un réel divertissement.

Servi dans les Salons de la Louée, site champêtre accueillant au sud de Nantes, le déjeuner que nos amis nous ont offert, n'était aucunement comparable aux agapes lointaines de Tribschitz ou autres Lager. On y fit honneur.

Chants et danses, farandoles, ont

prolongé tard ces retrouvailles d'amitié. Merci encore, Babette et Fernand, pour cette joie que vous nous avez procurée. Vivez encore longtemps dans cette ambiance, en attendant qu'à notre tour plusieurs d'entre nous, dont ma femme et moi, vous invitons à la même fête... en 1997 !

N.B. J'ai quelque mérite à écrire ces lignes élogieuses quand on sait que quelques jours auparavant, rendant visite à nos amis avec un camarade, Babette nous recevait seule en l'absence de Fernand.

Et je lui exprimais : « Vous savez, s'il y avait un ascenseur pour aller chez vous (au 1^{er} étage !) vous nous verriez plus souvent... » Et Babette de me répondre : « à défaut d'un ascenseur pour monter, pour descendre, il y a toujours le vide-ordures ! »

Quelle considération !

Remarqué, sauf erreur ou omission, parmi les IV C présents :

Jean AGUESSE et Jacqueline Joseph BAHURAU et Simone, Joseph BOURDAUD et Marie, Charles BOISSIERE et Jeanne, Raymond CORNILLEAU et Anna, Edmond JAUNET et Marguerite, René SIMONEAU et Thérèse, accompagnés de leur sœur, veuve d'Henri BOUYER, Léon VINET et son épouse, tous ex-Tribschitz, ainsi que Charles REDELBERG et Simone (ex-LINDAU).

REUNIONS MENSUELLES

Elles ont repris dans le cadre de l'Amicale nantaise des IV, le 3^e jeudi du mois, au siège Café Flesselles, allée Flesselles, en plein centre de Nantes.

Permanence vers 15 h les autres jeudis pour les amateurs de belote.

QUELQUES NOUVELLES :

— Rencontré ces jours derniers Georges LELOUP (Tribschitz), bientôt 80 ans, que les fatigues de l'âge et la santé de sa femme empêchent de nous rejoindre.

— Bonnes nouvelles aussi de Léopold LUCAS, qui organise sa retraite.

— L'Abbé Daniel LADMIRAL, en son église de La Plaine, organise les plus brillantes manifestations musicales. C'est difficile de le rencontrer, même au Presbytère.

— Et pour conclure cette chronique, je me fais l'interprète de tous nos amis nantais pour souhaiter à notre Président PASCAUD et à nos amis René HEUGUEROT et son épouse un meilleur état de santé.

PROJET

DE RASSEMBLEMENT LES 14, 15 ET 16 MAI 1985

Notre camarade CHAPON s'est dérangé personnellement en Normandie, pour essayer de mettre sur pied le rassemblement de Fécamp (ville retenue) les 14-15 et 16 mai 1985.

Les conditions de ces journées paraîtront dans le journal de février, afin de permettre à chacun de retenir le ou la journée choisie, repas, Hôtel, etc.

Inutile de vous dire qu'il y aura lieu pour les participants de se faire inscrire très rapidement auprès de notre camarade, l'ami LE BOUVIER, 46, rue Georges Lemaître - 76210 Bolbec afin qu'il puisse dès que possible connaître l'effectif sur lequel il peut compter.

Retenez donc ces dates 14 - 15 et 16 mai 1985 et inscrivez-vous.

DELEGATION DE LA SARTHE

Tous les camarades du IV C sont conviés à assister à l'Assemblée régionale de la Sarthe, sous la présidence de Marcel SIMONNEAU, président de l'U.N.A.C., de Pierre JOUIN, délégué de l'U.N.A.C. et des représentants des Amicales nationales.

— 9 heures : Accueil des camarades, Hôtel d'Anjou, 27 boulevard de la Gare, Le Mans.

— 10 heures : Assemblée régionale à l'Association, 14, rue du Père-Mersenne, Le Mans (100 m de la gare).

Dépôt de gerbe. Vin d'honneur au même endroit.

— 12 h 45 : Repas de l'Amitié à Ruaudin (7 km). Prix 100 F par personne (apéritif, vins, café, alcools compris).

Venez nombreux, vous trouverez peut-être d'anciens camarades du IV C de la Sarthe.

Bulletin d'inscription

A retourner, dès maintenant et au plus tard le 28 février, au délégué départemental, Pierre JOUIN, 24 rue Mazagran, 72000 Le Mans.

Je soussigné :

Adresse :

..... ancien du IV C

assisterai au repas à Ruaudin, seul, ou accompagné de

personnes, et verse la somme de 100 F × personnes,

soit un total de F, en un virement postal au C.C.P. Pierre JOUIN, 1.208-12 P. Rennes, à joindre à ce bulletin d'inscription, ou également par chèque bancaire.

Date et signature :